

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ECHARP
CHASTRE, LE 23 MARS 2013
PAR WILFRED BURIE

Assemblée Générale de l'Echarp - Chastre, le 23 mars 2013

Procès-verbal

Présents :

M. Joseph Burgraff, Mémoriel de Gentinnes
M. Valmy Féaux
M. Willy Cordier, Cercle de Généalogie et d'Histoire de Lasne
M. Francis Dubois, Cercle d'Histoire et d'Archéol. de Pont-à-Celles
M. Denis Tomboy, Cercle d'Histoire et d'Archéol. de Pont-à-Celles
M. Gilbert Hautenauve, Cercle d'Histoire et de généal. de Rebecq
M. Robert Flahaut, Cercle d'Histoire, d'Archéol. et de généa. d'Ottignies-L-L-N
M. Edgard Haulotte, Cercle d'Histoire, d'Archéol. et de généa. d'Ottignies-L-L-N
M. Jean-Pierre Losdijck, Cercle d'Histoire, d'Archéol. et de généa. d'Ott..s-L-L-N
Mme Cécile Lucas, Cercle d'Histoire, d'Archéol. et de généa. d'Ottignies-L-L-N
M. Robert Haulotte, Cercle historique de Chaumont-Gistoux
Mme Mireille Lebeau Haulotte, Cercle historique de Chaumont-Gistoux
M. Barbiaux, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
Mme Josette Bauwens, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
M. Robert Brunelle, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
Mme Elisabeth Callebaut, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
Mme Micheline Demoulin, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
M. Jacques Dochain, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
M. Michel Flahaut, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
Mme Monique Glibert, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
Mme Laurette Martin – Verhees, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
Colonel Albert Noël, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
M. Gérard Pirson, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
M. Paul Steenis, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
M. Guy Verhees, Cercle historique d'Et et de Rech. de Chastre
M. Michel Strens, Cercle Socio-culturel de Bousval
Mme Marie-Astrid Collet-Lombard, Comité d'Histoire Religieuse du Bw asbl
M. Michel Dubuisson, Abbaye de Villers-la-Ville asbl
M. Pierre Vandenhaut, Geniwal asbl
M. Paul Olbrechts, Entente des Cercles d'Hist. et d'Archéo. du Roman Païs
M. Gérard Legrain, Entente des Cercles d'Hist. et d'Archéo. du Roman Païs
M. Claude Delbeke, Entente des Cercles d'Hist. et d'Archéo. du Roman Païs
M. Wilfred Burie, Entente des Cercles d'Hist. et d'Archéo. du Roman Païs

Excusés :

Mme Josée Laloy, Gouverneure du BW
Anne Davin-Guérisse, Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe
Josette Pirard-Schoutteten, Cercle d'Histoire de La Hulpe)
Alain Geûens (Lasne)
Francis Plas (Rewisbique)
Christian Hanssens (Rewisbique)

Marc Bastin, Député provincial BW
Marcel Dupont (Echarp
Maurice Dewolf (Musée Pellegrin d'Hélécine)

:

A. Introduction

1. Introduction du Chercha

Michel Flahaut, Président du Chercha, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et présente brièvement le cercle de Chastre.

Wilfred Burie, Secrétaire Général de l'Echarp prend alors la parole.

2. Remerciements au Chercha

Lors de la préparation de cette assemblée, j'ai eu le grand plaisir de rencontrer Messieurs Michel Flahaut et Paul Steenis, tous deux membres du Centre historique d'Étude et de Recherche de Chastre, le CHERCHA. Je dois dire que je n'ai pas dû chercher longtemps pour être, grâce à eux, impressionné par la richesse patrimoniale et historique de la localité de Chastre et des villages qui lui sont associés. J'ai eu le privilège de rencontrer des personnes actives et qui m'ont fait partager leur passion : l'Histoire de leur commune. Ils m'ont présenté leur ami et collègue le Colonel er. Alain Noël, qui, à leur image, m'a conquis par son propos et ses connaissances en matière d'histoire militaire de la région. Je ne veux pas oublier le Révérend Père Joseph Burgraaf, qui nous accueille en son domaine chargé d'Histoire.

Au nom de notre assemblée, je vous remercie et vous exprime toute notre gratitude.

3. Communications diverses

- La Bibliothèque Centrale de Nivelles offre aux membres de l'Entente la possibilité de consulter les éléments relatifs à 14-18, en sa possession. Les personnes qui souhaiteraient, en vue d'élaborer un travail sur cette période, entrant dans la thématique du centenaire de la guerre 14/18, peuvent y chercher les informations qu'elles désirent acquérir. En outre, les cercles membres de l'Echarp qui projettent de réaliser un travail de rédaction, une activité ou tout autre événement en rapport avec ce thème, durant 2014 sont conviés à en faire part à la Bibliothèque Centrale de Nivelles : Fond Patrimonial - Madame Marie-Thérèse Courte - Téléphone: 067/89.35.88 – Email : marie-therese.courte@cfwb.be, qui transmettra auprès des institutions concernées leur dossier en vue d'un subside éventuel et de promotion générale des manifestations organisées dans le cadre de cet anniversaire.

La liste des ouvrages et documents sera publiée dans notre Bulletin d'avril. et se trouve sur notre site Internet.

- Notre prochaine Journée Inter-Cercles se tiendra à Hélécine le 14/11/2013. Le thème et le programme de cette activité seront annoncés bientôt.

- - Nous venons de recevoir la nouvelle de la visite inopinée de Monsieur André Flahaut, Président de la Chambre des Représentants qui souhaite faire une communication à notre assemblée. Il arrivera vers 10h30.

4. Programme de la journée.

A. Assemblée Générale

- Le rapport d'activité sera présenté par Wilfred Burie, Secrétaire Général.
- Le rapport financier et le budget 2013 seront présentés par Gérard Legrain, Secrétaire Administratif, à la place de Marcel Dupont, Trésorier empêché.

Les amendements apportés au Règlement d'Ordre Intérieur sera présentée par Paul Olbrechts, Secrétaire de Rédaction et de Recherche.

B. Pause café

Nous venons de recevoir la nouvelle de la visite inopinée de Monsieur André Flahaut, Président de la Chambre des Représentants qui souhaite faire une communication à notre assemblée. Il arrivera vers 10h30.

C. Conférence

« Mai 1940 : Chastre au cœur de la bataille de Gembloux » par A. Noël.

Nous avons projeté la présente journée en désirant mettre le cercle de Chastre en exergue. Je remercie encore une fois les membres du Chercha pour l'accueil qu'ils nous ont réservé. En préparant cette réunion, nous avons apprécié l'efficacité avec laquelle ils nous ont aidés pour que ce moment soit une réussite.

Nous aurons tout à l'heure un exposé relatant des faits survenus en 1940, au départ d'une tragédie mondiale et dont les effets furent déterminants pour la suite du cours de la guerre et pour l'histoire militaire internationale. Ce pan de notre Histoire reste bien méconnu de beaucoup, et nous sommes d'autant plus heureux de permettre que cet épisode soit évoqué aujourd'hui.

D. Apéritif et déjeuner.

Il est prévu la visite du Musée de la 1ère Armée Française de Cortil - Noirmont avec pour guide, M. A. Noël, conservateur.

Une visite de la nécropole militaire française de Chastre pourra être faite en fonction des conditions climatiques et du temps qui nous sera imparti).

B. Partie statutaire

1. Ordre du Jour

- Rapport d'activités - projets 2013, par Wilfred Burie, Secrétaire Général.
- Rapport financier et budget 2013, par Marcel Dupont, Trésorier.
- Proposition de modifications à apporter au Règlement d'Ordre Intérieur de l'Echarp.

2. Rapport d'Activités du Bureau de l'Echarp pour la période 2012/2013. Par Wilfred Burie, Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres, chers amis,

C'est avec plaisir que mes compagnons et moi-même sommes en ces lieux afin de vous présenter le bilan de notre activité au sein du Bureau de l'Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs.

Lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2012 à LLN, ladite assemblée a pris la

décision de confier la gestion journalière de notre institution à un nouveau Bureau.

Les membres du Bureau nouvellement élus entreprirent le travail avec la haute idée que le mandat qui leur avait été confié devait être exécuté avec la vision de pérenniser l'institution que représente l'Echarp au sein de notre province.

Ayant soin de ne pas anéantir des années de travail efficace réalisé par les membres du bureau précédent par des décisions hâtives ou hasardeuses, nous avons opté de nous organiser en fonction de nos capacités et du temps qui nous est habituellement imparti. Il faut avouer que nous avons tous des agendas comparables à des annuaires de téléphone et je tiens, en tant que Secrétaire Général, remercier chaleureusement mes compagnons pour le temps qu'ils ont consacré à œuvrer en vue de remplir les objectifs que nous nous étions fixés.

A. Organisation du Bureau.

Dès notre prise de fonctions, nous avons donc décidé de remanier le Bureau, afin de rendre efficace le travail général par celui réalisé par chacun d'entre nous.

Nous nous sommes distribué les tâches diverses de manière à ce que chacun puisse les accomplir le plus aisément, en fonction de ses aptitudes et ses compétences. Ainsi, l'actuel Bureau se compose

- du Secrétaire Général dont les fonctions sont la présidence des réunions, la gestion journalière du courrier reçu, celle du site Internet, la préparation du bulletin, la tenue de la Newsletter, de la représentation de l'ECHARP auprès des instances extérieures avec mandat du Bureau.

- du Secrétaire Général adjoint qui se charge de la synthèse des revues reçues par l'Echarp, de la tenue des archives, et de bien d'autres autres tâches.

- du Trésorier qui gère avec efficacité les comptes de l'Echarp, contacte les autorités subsidiantes et produit l'article du Bulletin « A travers la Presse ».

- du Secrétaire de Rédaction et de Recherche dont la tâche principale réside dans la synthèse des ouvrages parus que vous pouvez lire dans les bulletins de l'Echarp. Il s'emploie aussi à la rédaction et à la recherche de matière nouvelle en vue d'élaborer des articles de fond.

- du Secrétaire Administratif qui a la charge de tenir à jour le carnet d'adresses et de coordonner la production et l'envoi des courriers et Bulletins.

b. Communication et site Internet.

Afin de communiquer le plus efficacement possible, nous avons décidé d'ouvrir une boîte de courrier électronique au nom de l'Echarp, afin d'éviter la confusion entre les courriers personnels et ceux destinés à notre institution. Conjointement, nous avons profondément remanié le site Internet de l'Echarp, l'ancien étant devenu techniquement ingérable. Ainsi, vous avez pu remarquer sa nouvelle présentation générale. Cette action s'est inscrite dans une vision plus large que nous essayons de faire comprendre par tous les membres de l'Entente : favoriser l'échange d'informations et susciter l'intérêt de mettre en commun nos connaissances et nos efforts dans l'objectif naturel pour des cercles d'Histoire, de viser à la protection de notre patrimoine commun et la transmission de notre Mémoire collective vers les plus jeunes générations. Nous estimons impératif de faire connaître au plus grand nombre ce que nous faisons pour préserver les traces du passé, il ne sert à rien de voir mourir et disparaître avec leurs auteurs des travaux d'intérêt historique majeur qui auront demandé un travail considérable qui n'aura, finalement, servi à rien.

c. Bulletin.

Notre organe trimestriel a aussi été légèrement remanié de manière à le rendre peut-être mieux lisible. Cela se fait de manière progressive et les avis positifs concernant cette refonte nous ont encouragés à poursuivre dans cette voie.

Tout doucement, nous suscitons un intérêt de la part des lecteurs et commençons à recevoir des articles de fond rédigés par plusieurs d'entre les membres de l'Echarp. Nous estimons que cette revue doit devenir le porte-parole de notre groupe et nous continuerons à œuvrer pour la diffusion du travail de recherche et de réflexion réalisé par chacun d'entre nous. A ce sujet, j'en profite pour vous rappeler que nous sommes preneurs de vos articles.

e. Newsletter

A la suite du décès de Thierry Bertrand, la Newsletter qu'il avait initiée en son temps n'avait plus été publiée. Nous nous sommes employés à la faire revivre. Ce travail reste fastidieux, mais se révèle extrêmement important. Nous savons que ce moyen de communiquer est l'occasion de faire connaître à un plus grand nombre les initiatives et les manifestations culturelles organisées par les associations et les cercles ayant comme centre d'intérêt l'Histoire en général. La territorialité de cette vitrine s'agrandit et nous recevons des demandes d'annoncer des événements se déroulant à l'étranger.

f. Journée Inter-Cercles de Wavre

Lors de l'Assemblée Générale de juin 2012, notre ami Michel Dubuisson avait mentionné que l'Echarp renouait avec une tradition ancienne qui tendait à ce que l'Echarp se réunisse deux fois par an. Nous estimons cette décision judicieuse et c'est dans cet esprit que nous tendrons à proposer aux cercles membres d'accueillir les différentes réunions initiées par l'Echarp en vue de partager les connaissances relatives au patrimoine et à l'Histoire des localités visitées. Nous avons proposé au cercle de Wavre d'accueillir la journée Inter-Cercles de novembre dernier. Nous avons pu, avec le concours de ses membres, organiser un programme qui portait sur les élections provinciales en Brabant et en Brabant Wallon.

Cette manière de faire permettra dorénavant aux cercles accueillants de mieux faire connaître le patrimoine et l'histoire de la commune dans laquelle ils se situent et de partager leurs efforts avec nous tous...

Nous souhaitons organiser la prochaine journée Inter-Cercles à Hélécinne. Elle se déroulera le 16 novembre de cette année.

Nous profitons de l'occasion d'être en présence d'un certain nombre de membres pour faire un appel aux candidats désireux d'accueillir la prochaine Assemblée Générale de 2014.

g. Projets.

Outre la poursuite des actions que le Bureau a entreprises, nous espérons initier des échanges d'information entre les cercles membres, les ententes des cercles d'Histoire d'autres provinces, les institutions culturelles et le secteur de l'enseignement, en particulier, les écoles et les universités. L'objectif de cette idée serait d'établir une banque de données relative à ce qui se fait et ce qui existe en matière d'Histoire, de Généalogie et des matières qui y sont apparentées.

A l'heure où les Archives Générale du Royaume et de l'Etat font preuve de partage d'information en mettant par exemple, à la disposition du public, les registres de population via leur site, nous nous devons de réfléchir à l'avenir de nos cercles et à ce que nous pouvons ou devons faire afin de ne pas disparaître dans les limbes de l'oubli ou de nos tours d'ivoire devenues obsolètes et infertiles.

Dans cet esprit, ne pourrions pas organiser un travail commun portant sur ce que notre ami Paul Olbrechts appelle « la transversalité du savoir » et qui pourrait déboucher sur des réalisations communes ayant pour thèmes, par exemple, l'industrie brassicole en Brabant Wallon au cours des âges, l'histoire de routes ou de voies ferrées qui traversent notre belle province ? Je laisse cette question à votre réflexion.

Je vous remercie de votre écoute attentive.

Remarques:

Le remaniement du site semble avoir suscité in intérêt significatif des membres, tant par la forme que par le contenu. Il sera proposé incessamment aux cercles un formulaire de renseignements généraux les concernant qui seront mis de manière uniforme sur les pages du site qui leur sont dédiées. Les Cercles qui souhaitent voir apparaître des informations supplémentaires faites de textes et d'illustrations pourront réaliser leur désir en envoyant ces données à l'Echarp.

Tous sont d'accord de l'organisation de la prochaine journée Inter-Cercles à Héléécine. Le postulat de quadriller la province afin de permettre à chaque cercle de se faire mieux connaître auprès des cercles voisins semble recueillir le suffrage général.

L'idée d'organiser un travail commun sur un thème, pouvant être publié est bien acceptée et quatre cercles se sont proposés à ce projet.

A la question de savoir de quelle manière les décisions sont arrêtées au sein du Bureau, il est répondu que la majorité simple l'emporte, après consensus. Les membres apprécient cette méthode de travail.

3. Rapport financier 2012 et budget 2013, présentés par Gérard Legrain qui remplace Marcel Dupont, empêché.

Gérard Legrain lit un message de Marcel Dupont, empêché, à l'attention des membres de l'Assemblée:

« Mesdames, Messieurs,
Chers Amis de l'Echarp,

Retenu par un autre évènement à l'autre bout de la Belgique, il ne m'était pas possible d'être parmi vous aujourd'hui pour cette assemblée générale.

Je tiens toutefois, via notre ami Gérard à présenter à votre approbation le budget 2013 et les comptes de 2012.

A toutes fins utiles, je vous signale que le subside de la Province de Brabant Wallon, que je remercie est acquis et la somme sera versée sur le compte de l'Echarp dans les prochains jours.

Pour ce qui est du compte 2012, vous remarquerez un poste de dépenses important qu'est celui des abonnements aux revues des cercles qui comme vous aurez pu le constater a été liquidé pour l'exercice 2011 et 2012, soit deux années. Je ferai remarquer que cette année encore, ce poste sera liquidé dès que tous les clubs auront réglé leur cotisation, ceci en vue de faciliter le repérage comptable.

Vous remarquerez également que les frais de réunion, AG et journée inter-cercles sont assez élevés.

Le bureau a à ces deux occasions fourni des sujets de grand intérêt et un repas dont il a assumé une partie des frais. D'autre part, l'organisation de Wavre nous a amené à devoir siéger dans un site peu approprié, mais Wavre ne disposait pas de salle adéquate à notre réunion et le samedi, Wavre est une plaie pour les automobilistes.

Etant donné le peu d'activités au cours de l'exercice 2011, la Province a aussi raboté notre subside.

Pour ce qui est du budget 2013, vous remarquerez qu'il est en équilibre à 3400.00€. Nous tenterons de nous y conformer.

Je vous invite donc à voter ces deux postes importants et vous remercie de votre assiduité.

Gérard ou moi-même par mail pourrons vous fournir tous détails complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Bonne journée à toutes et tous.

Marcel DUPONT »

Exercice du 1 janvier au 31 décembre 2012

	Recettes	Dépenses
Cotisations et abonnements 2012	672,00	
Subsides de la Province du Bw	1.896,84	
Frais postaux		385,51
Photocopies et matériel de bureau (badges, logiciel)		273,72
Frais de déplacement bureau		24,75
Frais de réunion du bureau		148,82
Frais d'impression du bulletin périodiques		754,00
Assurances		73,42
Repas et salle AG et Journée Intercercle	1.565,00	3.210,92
Location et visite Archives LLN		260,00
Soutien aux activités des Cercles		750,00
Abonnements 2011 et 2012 aux revues des cercles		576,00
Intérêts et frais bancaire	40,96	29,00
TOTAL DES RECETTES et DEPENSES	4.174,80	6.486,14
Résultat de l'exercice	-2.311,34	

Situation Financière - Bilans

	Au 1/1/2012	Au 31/12/2012
Compte à vue	1.962,94	2,16
Compte d'épargne	4.701,84	4.142,63
Restant à payer	-208,65	0,00
Total	6.456,13	4.144,79
		-2.311,34

Proposition de budget pour l'exercice 2013 soumis à l'AG du 23/3/2013

	Recettes prévues	Dépenses prévues
Cotisations et abonnements	650,00	
Rentrées diverses (vente de cahiers-livres..)	250,00	
Subside de la Province du Bw	2.500,00	
Impression du bulletin		1.000,00
Frais postaux		450,00
Assurances		100,00
Frais divers (AG - Bureau etc.)		550,00
Abonnements aux revues des cercles		300,00
Soutien aux aux activités des cercles		1.000,00
Total	3.400,00	3.400,00

Remarques:

A la question relative au soutien de l'Echarp de 750 € attribué à deux cercles, il est répondu que cette mesure tient toujours pour l'année 2013 et il est rappelé que l'Echarp soutiendra les cercles qui lui en feront la demande.

A la question portant sur le subside de la Province dont le montant n'est pas rond, il est répondu que nous recevons un subside qui est basé sur les dépenses justifiées de l'année précédant l'année à subsidier.

Il est noté que le montant attribué aux abonnements de l'Echarp aux revues des cercles correspond en fait à deux années d'exercice, les circonstances du décès de T. Bertrand n'ayant pas permis de procéder aux abonnements en 2011. La somme attribuée à ce poste en 2012 sera naturellement diminuée de moitié en 2013.

Le montant de la masse financière que l'Echarp consacre aux réunions réunissant les cercles est justifié par le fait de l'importance de telles réunions fédératrices.

Après la présentation des comptes de l'Echarp et les réponses données aux questions posées, il est demandé à l'assemblée d'approuver le Rapport financier de l'année 2012 et le Budget 2013. M J. Dochain (Chastre) a reçu procuration du CHIREL de Nivelles, tandis que M M. Dubuisson a reçu celle du CHIREL BW.

Le Rapport financier de l'année 2012 et le Budget 2013 sont approuvés à l'unanimité.

4. Proposition d'amendement du Règlement d'ordre Intérieur. Par Paul Olbrechts, Secrétaire de Rédaction et de Recherche.

La lecture des articles proposés à l'amendement est faite.

- Le point n° 1 reste inchangé
- Les points n° 2, 3 et 4 reçoivent des modifications
- Les points n° 5 et 6 restent inchangés

Ancien texte

2. Pour faciliter la permanence du fonctionnement de l'association, des structures ont été mises en place :

- une Assemblée générale qui se réunit au moins une fois l'an et où se retrouvent les cercles membres ;
- un Bureau de six personnes élues pour un mandat de deux années par les membres de l'Assemblée générale. Les mandats sont renouvelables.

Nouveau texte

2. Pour faciliter la permanence du fonctionnement de l'association, des structures ont été mises en place :

- une Assemblée générale qui se réunit au moins une fois l'an et où se retrouvent les cercles membres **en règle de cotisation**;
- un Bureau **de cinq personnes au moins**, élues pour un mandat de **trois** années par les membres de l'Assemblée générale. Les mandats sont renouvelables.

Ancien texte

3. Les décisions de l'ECHARP sont prises en Assemblée générale. L'Assemblée générale annuelle est tenue dans le courant du quatrième trimestre de l'année civile à l'occasion de la Journée inter-cercles annuelle. Les convocations, avec ordre du jour de la réunion, comptes de l'année précédente, budget de l'année en cours et comptes arrêtés au 1er du mois précédent l'assemblée sont publiés dans le Bulletin de liaison du troisième trimestre de l'année civile en cours. Il est loisible à tout cercle d'introduire un point supplémentaire à l'ordre du jour. Cette demande doit être introduite au plus tard huit jours avant la tenue de la réunion. Une Assemblée générale ne peut valablement statuer que les points prévus à son ordre du jour et pour autant qu'un nombre significatif de cercles affiliés soient présents. Le procès-verbal de chaque Assemblée générale est publié dans le Bulletin de liaison du premier trimestre de l'année civile suivante avec les comptes de l'exercice écoulé.

Nouveau texte

3. Les décisions de l'ECHARP sont prises en Assemblée générale. L'Assemblée générale annuelle est tenue dans le courant **du premier trimestre de l'année civile**. Les convocations, avec ordre du jour de la réunion, **budget de l'année en cours et comptes arrêtés en fin d'année sont envoyés par la poste à tous les membres de l'Echarp, soit 15 jours ouvrables avant la date de l'A. G.** Il est loisible à tout cercle d'introduire un point supplémentaire à l'ordre du jour. Cette demande doit être introduite au plus tard huit jours avant la tenue de la réunion. Une Assemblée générale ne peut valablement statuer que sur les points prévus à son ordre du jour et pour autant qu'un nombre significatif de cercles affiliés **en règle de cotisation** soient présents. Le procès-verbal de chaque Assemblée générale est publié dans le Bulletin de liaison **suivant l'Assemblée Générale avec les comptes de l'exercice écoulé et budget pour l'année en cours, approuvés lors de l'A.G.**

Ancien texte

4. Tous les deux ans l'Assemblée générale de l'année civile élira le secrétaire général, le secrétaire adjoint, le trésorier, le responsable aux relations extérieures, le responsable du Bulletin. Un conseiller scientifique pourra être coopté au Bureau. Les titulaires de ces cinq mandats ne peuvent être choisis que parmi les représentants des cercles et associations locales et ils constituent le Bureau de l'ECHARP. Le Bureau de l'ECHARP est chargé par l'Assemblée générale de la bonne tenue des affaires courantes et de toute initiative concourant à la réalisation des objectifs exprimés dans la Charte de l'Entente avec, au minimum, la mise sur pied d'une Journée inter-cercles dans le courant du quatrième trimestre de l'année civile, journée qui sera également l'occasion de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale peut aussi charger le Bureau de missions spécifiques. Aucun cercle ne peut disposer de plus d'un représentant au Bureau. Le Bureau rend compte de sa gestion devant l'Assemblée générale. L'Assemblée générale a le pouvoir de révoquer les membres du Bureau, individuellement ou collectivement, avant la fin de leur mandat, si elle le juge nécessaire.

Nouveau texte

4. Tous **les trois ans**, l'Assemblée générale de l'année civile élira **les membres du Bureau. Celui-ci, dès sa désignation, organisera la répartition des tâches en**

fonction des objectifs qu'il s'est assignés. Les titulaires des mandats ne peuvent être choisis que parmi les **membres** des cercles et associations locales et ils constituent le Bureau de l'ECHARP. Le Bureau de l'ECHARP est chargé par l'Assemblée générale de la bonne tenue des affaires courantes et de toute initiative concourant à la réalisation des objectifs exprimés dans la Charte de l'Entente avec, au minimum, la mise sur pied d'une Journée inter-cercles dans le courant du quatrième trimestre de l'année civile. L'Assemblée générale peut aussi charger le Bureau de missions spécifiques. Aucun cercle ne peut disposer de plus d'un représentant au Bureau. Le Bureau rend compte de sa gestion devant l'Assemblée générale. L'Assemblée générale a le pouvoir de révoquer les membres du Bureau, individuellement ou collectivement, avant la fin de leur mandat, si elle le juge nécessaire.

Remarques

Texte 2: Le nombre de membres du Bureau n'étant plus fixé systématiquement permettra l'intégration éventuelle d'autres membres ressources au sein de l'institution..

Texte 3: Compte tenu de la date de l'A.G. qui est dorénavant fixée en début d'année, les comptes financiers de l'exercice précédant l'A.G. pourront être arrêtés le 31 décembre, cela permettant de présenter des bilans clairs et des demandes de subsides en temps utile.

Texte 4: Trois années d'exercice seront nécessaires aux membres du Bureau pour mener à bien les projets qu'ils se sont fixés. Les attributions définies en son sein permettront la réalisation des objectifs en fonction des compétences de chacun des membres du Bureau

Après lecture et réponses aux questions posées, l'adoption des amendements est demandée. M J. Dochain (Chastre) a reçu procuration du CHIREL de Nivelles, tandis que M M. Dubuisson a reçu celle du CHIREL BW.

Le texte du R.O.I., proposé à l'amendement est approuvé à l'unanimité.

La réunion d'Assemblée Générale 3013 de l'Echarp est clôturée.